

Le nouveau contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) a été signé le 10 février 2023 à l'Hôtel de Région. Il constitue le principal document de planification des politiques de la formation et de l'orientation professionnelle.

Fruit d'une démarche de concertation menée en 2022, le CPRDFOP a été signé par la Région, l'Etat, les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs. La signature a été proposée aux partenaires ayant contribué aux travaux préparatoires. Plus de 80 partenaires, représentants du monde économique et social des Hauts-de-France, s'engagent ainsi à déployer les ambitions stratégiques partagées pour les 6 années à venir.

## Quatre ambitions stratégiques

Quatre ambitions stratégiques guident cette feuille de route partagée des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle des Hauts-de-France :

- Ambition stratégique 1 : Identifier et **répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires**, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales,
- Ambition stratégique 2 : Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles, **en garantissant un accès à la formation pour tous tout au long de la vie**,
- Ambition stratégique 3 : Construire et mettre en action **une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement pour tous les publics** tout au long de la vie,
- Ambition stratégique 4 : Encourager et **soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation** pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes.

Le CPRDFOP structure son action partenariale autour de deux principes :

- Observer et mieux connaître l'environnement socioéconomique afin d'éclairer la décision
- Piloter, suivre, mesurer et évaluer

## Les Quartiers Politique de la ville particulièrement visés

Le contexte inédit d'élaboration du CPRDFOP, socialement marqué par les effets de la crise sanitaire, une nouvelle situation géopolitique questionnant les stratégies économiques et traversé par des transitions numériques, écologiques et énergétiques incontournables est venu interroger les enjeux et les attendus des politiques d'orientation, de formation, de sécurisation de parcours et d'accompagnement vers l'emploi au bénéfice des habitants des Hauts-de-France.

Soulignée dès le préambule, "la garantie d'égalité des chances et la lutte contre toutes les formes de déterminisme, y compris territorial", guident l'action collective proposée en matière de formation des jeunes et des adultes. Ainsi, une attention particulière sera portée aux **Quartiers Politique de la Ville** et Zones de Revitalisation Rurale.

Elle se traduit notamment dans l'**ambition stratégique 2 d'élévation du niveau de qualification**, qui doit concerner tous les publics (jeunes et adultes). Une attention particulière sera accordée aux publics fragiles, notamment dans les territoires vulnérables (ruraux, Quartiers Politique de la Ville, Pactes territoriaux...), qui cumulent des difficultés à se former ou à s'insérer professionnellement. Cette ambition se décline en quatre engagements :

- Favoriser l'engagement en formation (informer sur les atouts de l'économie régionale et leur transformation, informer et orienter sur les différentes

voies de formation possibles en lien avec l'emploi, contribuer à la levée des freins à l'entrée en formation, mobiliser des dispositifs préparatoires à l'entrée en formation comme Prépa-apprentissage, Prépa-compétences...)

- Sécuriser les parcours tout au long de la vie (par une meilleure identification des causes de rupture de parcours, l'optimisation du repérage des jeunes en risque de décrochage scolaire et ceux ayant quitté le système de formation et en poursuivant la coordination des dispositifs de remédiation...)
- Accompagner la mobilité professionnelle et faciliter les reconversions et les transitions professionnelles
- Poursuivre et amplifier l'accès des publics les plus fragiles vers la formation et l'emploi (Développer des actions de remédiation, de remobilisation et d'accompagnement innovantes, individualisées et adaptées aux publics fragiles pour la construction d'un « parcours de réussite en formation », Soutenir des méthodes d'apprentissage et de formation en privilégiant « le faire pour apprendre » et l'apprentissage en situation réelle de production et de travail en lien avec les entreprises et les centres de formation pour contextualiser les compétences à acquérir, Privilégier les approches de tutorat, de mentorat par les « pairs » et mettre en place des systèmes de parrainage ou de mentorat entre alternants et futurs alternants...)

## Une stratégie régionale, fruit d'une concertation mobilisatrice

Cette feuille de route partagée est le fruit d'une démarche exigeante de concertation menée tout au long de l'année 2022.

Près de 1 000 représentants des partenaires institutionnels, du monde économique, des collectivités, et professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi se sont mobilisés à l'occasion des rencontres territoriales et sectorielles.

Un **diagnostic partagé** vient compléter ce travail partenarial en proposant une analyse commune de la situation socio-économique des Hauts-de-France.

En savoir plus et suivre l'actualité dédiée sur le site du [C2RP, Carif Oref des Hauts-de-France](#) [1]

Source : [C2RP, Carif Oref des Hauts-de-France](#) [2]

Dates: Mardi 28 février 2023 - 07:00

**URL de la source (modifié le 28/02/2023 - 08:24):** <https://irev.fr/thematiques/emploi-insertion-formation/le-contrat-de-plan-regional-de-developpement-des-formations>

### Liens

[1] <https://www.c2rp.fr>

[2] <https://www.c2rp.fr/article/signature-du-cprdfop-2022-2028-la-nouvelle-strategie-regionale-de-lorientation-et-de-la-formation-professionnelle>